

WOJCIECH TRAJDER

Université Adam Mickiewicz, Poznań

PROCÉDÉ DU CALQUE DES NOUVEAUX DÉRIVÉS PRÉFIXAUX FRANÇAIS EN „EUROLANGAGE“ POLONAIS

Abstract. Trajder Wojciech, *Procédé du calque des nouveaux dérivés préfixaux français en « eurolangage » polonais* [The phenomenon of the calque of the French prefixal derivatives in Polish “eurolangage”]. *Studia Romanica Posnaniensia*, Adam Mickiewicz University Press, Poznań, vol. XXXIV: 2007, pp. 137-150. ISBN 978-83-232174-7-3, ISSN 0137-2475.

This paper intends to study the phenomenon of calqued translation from French into Polish “eurolangage”. Its main part is focused on different derivation products, in particular: created in the process of prefixation and pseudo-prefixation (called also: telescoped words-formation) French EU-terms and their Polish translations. The formal and semantic analysis allows to distinguish their lexicogenic structure differences and some categories of calqued translation procedure. The main purpose is to show how the morphological calque functions in contact of two families of different (Roman and Slavic) languages. However, as important for EU-affairs, some English and German equivalent terms are also added, in order to foreground the universality of calque procedure in the principal EU-working languages word-formation.

1. INTRODUCTION

Comme point de départ de notre analyse il faudrait expliquer la notion de l’« eurolangage » parce que notre étude a pour but de traiter un aspect traductologique du transfert de la nouvelle terminologie communautaire vers le polonais. Or, elle comprend le vocabulaire que s’est forgé l’administration de l’UE, c’est-à-dire la terminologie utilisée dans les publications de type juridique, économique, médiatique donc les termes fonctionnant dans la communication interne (« eurojargon ») et externe des institutions européennes (disons: « eurolangage »)¹.

¹ H. Paesmans (1998) la comprend par « l’ensemble de termes liés au fonctionnement des Institutions, à la politique commune et à l’intégration européenne » et « la terminologie technique, par contre, est celle du droit, de l’économie, des secteurs scientifiques et techniques comme les télécommunications, l’informatique, le nucléaire, l’agriculture, la pêche, les mines, la sidérurgie, le bâtiment, le génie civil, la médecine ou le transport ».

Ensuite, nous pouvons évoquer les procédés les plus fréquents dans la formation de ces nouveaux termes en français. Outre les produits de divers modes de formation mentionnés par R. Goffin (1994), dont il a énuméré quelques types d'exemples : néologismes formels et sémantiques, métaphores, calques, emprunts, sigles ; nous avons repéré (Trajder, 2005) également d'autres procédés comme néologismes syntagmatiques, formes d'abréviation diverses : troncation, mots-valises traités par A. Clas (1987) comme cas de la *brachygraphie gigogne* ou de méronymie (Clas, 2001), syntagmes composés d'éponymes et de toponymes pour abrégier les termes composés lourds.

Pendant l'analyse de leur transfert vers le polonais au cours de la traduction des textes français nous avons découvert une certaine parenté structurelle entre les deux langues en question. On a remarqué qu'il existe un groupe spécifique d'éléments dérivationnels qui participent à la création de nouveaux dérivés communautaires. Ce sont surtout quelques préfixes et suffixes d'origine latine ou d'ancien grec qui assistent au procédé connu sous le nom de la dérivation savante.

Il faut mentionner, enfin, que certains d'entre eux se distinguent de la dérivation proprement dite qui se base sur les mécanismes de préfixation et de suffixation tels que nous connaissons en polonais (voir Grzegorzczkowska, 1998) et en français (Sypnicki, 1986). Parmi eux, on repère l'élément formatif *euro* qui semble le plus productif en français (Goffin, 1994) mais aussi visible en polonais (Kowalik, 2002; Ryzza-Woźniak, 1999). Il est défini par Goffin (1994) comme préfixe mais quelques linguistes polonais (p.ex. Ochmann, 2002) laissent la discussion ouverte en ce qui concerne sa valeur morphologique, surtout dans les contextes polonais. Il arrive à lui attribuer la catégorie du préfixoïde ou du pseudopréfixe. Cet exemple de la pseudo-préfixation et quelques d'autres qui lui ressemblent morphologiquement (*éco-*, *é-*) paraissent fréquents dans l'eurolangage. Ils introduisent de nouvelles qualités formelles et sémantiques pour les deux langues.

D'une part, ces constructions témoignent de l'influence du superstrat latin (et ainsi de l'ancien grec également) dans la création des nouveaux termes techniques français, le fait caractéristique pour l'anglais de *specialité* et même pour l'allemand dans quelques cas.

D'autre part, une question se pose si le même mécanisme de latinisation des langues modernes, présent dans l'anglais et le français spécialisées d'aujourd'hui, s'intègre dans le système dérivationnel du polonais, considéré ici comme langue cible des traductions de termes étrangers.

Puisque nous avons l'intention de prouver qu'il y a un procédé de création typique pour les deux langues en contact et qu'il y a un mécanisme commun de traduction des termes de nature préfixale, on va les soumettre à l'analyse collective (les constructions préfixales, déjà ancrées dans le système dérivationnel français, avec quelques quasi-préfixales, à réinterprétation variable) et observer leur transmission dans leurs équivalents polonais.

2. TYPES DE CONSTRUCTIONS PRÉFIXALES FRANÇAISES

Soulignons que dans notre analyse il s'agit de la traduction des mots composés.

Cet enjeu nous permet de regrouper les termes selon la division faite par M. Mathieu-Colas (1996: 119) qui emploie le nom de la catégorie « **composés sur particules** » où « le terme de particule, pris comme hyperonyme, permet de regrouper plusieurs séries de mots invariables (selon Catach, 1981: 188) ». Cette catégorie embrasse :

« a) les préfixes proprement dits, éléments sans existence autonome (*anti-, extra-, mini-, super-, vice-, etc.*) (...);

b) les prépositions (...) et certains éléments traditionnellement analysés comme des adverbes (ex. *arrière, avant, après*) en raison de leur parenté morphologique ;

c) les adverbes ; les autres adverbes susceptibles de développer des composés, classés ici pour des raisons de commodité, selon les types traditionnels : négation², quantification, temps, manière ;

d) *Tout*, à caractère polyvalent (pronom, adjectif, adverbe) ».

Du point de vue de notre objet traductologique il faudrait y ajouter des pseudo-préfixes qu'il a placés dans deux autres catégories (1996: 120) : **composés sur thèmes savants et assimilés**, la classe qui, selon lui, regroupe en premier lieu les composés savants construits sur un thème grec ou latin en *-o*, *-i* et *-é*. Dans sa sous-classe : des **composés sur éléments savants réinterprétés** : *auto-école* (de *auto-[mobile]*), *radio-taxi* (de *radio[diffusion]*), *ciné-roman*, (de *ciné[ma]*). « S'ils se distinguent sémantiquement des mots savants (*auto-analyse, radio-activité* etc.), ils partagent avec eux certaines propriétés graphiques (invariabilité du thème, possibilité de soudure) et structurelles (le composé a pour base le second élément) ». On peut y classer aussi les « formations construites sur éléments divers (noms, adjectifs, etc.) élargis en *-o* (le *freudo-marxisme*, les *socio-communistes*) ou abrégés (un *publi-reportage*) ».

Cette délimitation nous permet de passer à leur analyse traductologique.

3. TRANSFERT DES TERMES DÉRIVÉS VERS LE POLONAIS

Le mécanisme découvert ici qui fonctionne comme traduction littérale des éléments composants des nouveaux dérivés à l'aide de leur équivalents indigènes respectifs est nommé par la notion du **calque**. L'acception de ce terme dans la multilingue *Terminologie de traduction* (éd. pol. Tomaszkiwicz 2004) témoigne de son aspect international et universel.

Ailleurs, J. Rey-Debove (1997: 151) explique, d'après les exemples français et anglais, que le calque est un procédé de traduction qui « redonne la motivation morphosémantique dans les mots à plusieurs morphèmes: *free-mason* → *franc-*

² P.ex. *non-*.

maçon, ou qui redonne la motivation étymologique dans les mots d'un morphème : *hobby-(horse) → dada*, 'manie' ». La deuxième motivation ne fait pas l'objet de notre étude. Il faut ajouter aussi qu'il s'applique tant aux mots composés qu'aux syntagmes – expressions figées. Le premier cas, qui nous intéresse particulièrement, est nommé **calque morphologique** – une transposition traductive des composants intérieurs de la structure d'un mot étranger.

3.1. DÉRIVÉS NOMINAUX PRÉFIXAUX

Ainsi, si l'on se met à la catégorie des dérivés nominaux de l'eurolangage, le préfixe le plus caractéristique est *co-*, qui exprime en français et en anglais la simultanéité ou une activité commune, p.ex. *coproduction* (EN *co-production*), *co-éducation*. Son équivalent polonais est *współ-*.

Pourtant, surtout dans les traductions plus anciennes, on note l'utilisation de l'élément adopté phonétiquement *ko-*, qui se base sur une matrice des emprunts de type : *koordynacja* ou *kooperacja*. C'est pourquoi quelques termes ont au moins deux équivalents polonais, comme dans l'exemple anglais : *cofinancement → cofinancing / partfinancing / match funding*,

cofinancement → współfinansowanie, kofinansowanie,
codécision → współdecydowanie, kodecyzja,
cogestion → współzarządzanie,
cochefs → współkierownictwo (banki współkierujące emisją),
corégulation → współregulacja, koregulacja,
co-entreprise → współprzedsięwzięcie.

Toutefois, en polonais le statut préfixal du *współ-* est discutable. Grzegorzyczkowa (1998) le considère comme élément formatif d'une composition. On peut le traiter donc comme un morphème-base.

On peut repérer aussi les préfixes désignant une hiérarchie des positions et structures administratives, p.ex. : *sub-*, *sous-* (en polonais : 'pod') désignant l'infériorité d'une unité donnée : *sous-comité – EN subcomitee* ou la supériorité d'une fonction : *super-* ('nad-, ponad-') : *supercommissaire*.

On les traduit en polonais également de manières différentes :

A l'aide du calque entier (du préfixe et du radical) : *sub-*, *sous-* : *subcomité → podkomitet* ;

ou partiel (par l'emprunt de la forme préfixale) : *supercommissaire → superkomisarz*.

D'autres exemples de la préfixation sont nés au cours du débat sur l'élargissement de l'Union européenne. D'une part, l'aspect temporel est présent par *pré-*, élément issu du *prae* latin signifiant 'en avant, devant' – en polonais : 'przed', dans les mots :

pré-élargissement, pré-adhésion (EN *pre-accession*).

D'autre part, *post-*, comme une forme latine non assimilée, est synonyme du français moderne 'après' et son équivalent polonais est *po*.

Il faut noter que les dérivés peuvent être considérés comme des substantifs autonomes :

post-élargissement,

ou en fonction du complément :

(période, contexte, Union) *post-élargissement*, *post-convention* et *post-CIG*.

La nature du complément rend les substantifs traduisibles sous forme des adjectifs, plus lisibles en polonais :

pré-élargissement → *przedrozszerzenie*, (okres) *przedrozszerzeniowy*,

pré-adhésion (EN *pre-accession*) → (okres) *przedwstąpieniowy*, *przedakcesyjny*,

post-élargissement → (stan) *porozszerzeniowy*; *post-convention* → *pokonwentowy*.

Théoriquement, on peut créer des substantifs polonais *przedwstąpienie*, *przedakcesja*, *porozszerzenie*, sur le modèle des notions déjà lexicalisées : *przedwiośnie* ou *popołudnie*, mais l'influence de l'usus ou de l'euphonie polonaise favorise les formes adjectivales, déterminant un nom auxiliaire. De même : *post-CIG* → « *po-konferencyjnomiędzyrządowy* », « *pokaemowy* » (dérivé du sigle KM de : *konferencja międzyrządowa*) ne remplaceront pas la traduction descriptive où *po* joue le rôle de préposition : → *po konferencji rządowej*. Cependant, l'emprunt du *pré* latin en polonais ne pose pas de problèmes en constructions lexicalisées : *pré-financement* → *prefinansowanie*.

Dans le même sens, sous la forme bien reçue dans la langue générale, fonctionne la notion *après-Maastricht*, où l'adverbe *après-* joue le même rôle préfixal que *post-* comme dans les constructions déjà reconnues: *après-gaullisme*, *après-guerre* (Guilbaud, 1994: 68).

Pro- et *anti-* comme dans les exemples *pro-Maastricht*, *anti-Maastricht* (cit. par Guilbaud, 1994: 68) sont des préfixes exprimant les opinions ou attitudes contradictoires fréquentes dans le discours politique.

Enfin, on peut parler d'un composé à construction bien originale : préfixe + préposition dans le rôle du substantif : *pré-in*, de l'anglais *pre-in* pour les différencier des *ins* (les pays ayant déjà adopté l'euro)³.

Il sera, à long terme, présent sous forme d'un emprunt entier en polonais et probablement traduit au cours de futurs préparatifs avant l'adhésion de la Pologne à l'euro.

Cette apposition spécifique d'un préfixe et d'une préposition peut être classée de manières différentes : comme abréviation, un composé moderne, ou bien un emprunt anglais graphiquement aménagé.

³ Remarquons que la préposition latine *in* en anglais équivaut à *en*, *dans* en français.

3.2. DÉRIVÉS ADJECTIVAUX PRÉFIXAUX

Parmi d'autres types de la préfixation communautaire on constate une néologie féconde au niveau des adjectifs. Ils font partie des termes syntagmatiques, dans lesquels ils modifient le sens d'un terme déjà existant dans le lexique des sciences sociales, politiques ou bien dans celui du droit ou de l'administratif.

Ainsi, on peut observer l'acception du *multi-* qui prend son origine de *multus*, 'nombreux' et met en relief le sens de la diversité, pluralité des cultures ou des opinions vives dans le débat européen.

Malgré des traductions polonaises comportant des préfixes latins, dits savants, on tend à les remplacer par la forme indigène : *wielo-*. Celui-ci, comme *współ-*, a plus de traits de base plutôt que de préfixe :

multiculturel → *wielokulturowy* ; *multilatéral* → *wielostronny* ; *multipolaire* → *wielobiegunowy*.

Les adjectifs déterminant l'engagement de quelques parties sont aussi créés grâce à l'introduction du préfixe *inter-*. Cet élément latin, utilisé en français dans le sens de „entre”, « qui marque la séparation, l'emplacement ou la réciprocité » (*Le dictionnaire du français* : 1989). A côté des exemples déjà connus : *intergouvernemental*, *interparlementaire*, *interuniversitaire*, au fur et à mesure de la mise en place des différentes actions et des politiques communes de l'UE on crée des constructions pareilles avec *inter-*. Elles sont traduites en polonais, à travers son équivalent polonais indigène *między-*, déjà accepté dans la traduction des dérivés plus anciens. Si l'on traduisait jusqu'ici *intergouvernemental* → *międzyrządowy* ; *interparlementaire* → *międzyparlamentarny* ; *interuniversitaire* → *międzyuczelniany* ; maintenant le même mécanisme s'effectue dans les formes récemment apparues :

interrégional → *międzyregionalny* ; *interinstitutionnel* → *międzyinstytucjonalny*,
intercommunautaire – *międzygminny*, *międzywspólnotowy*.

On note aussi un cas du substantif fourni du même préfixe : *intergroupe*.

Tout de même, la structure de cet exemple, du point de vue étymologique peut être traité comme résultat du télescopage partiel : le nom « *groupe* » + l'apocope de l'adjectif *international*. Celui-ci serait cependant un pseudo-préfixe, un élément traduisant le sens restreint '*international*' au lieu de 'entre' simple.

On a affaire également avec les antonymes *intra-* et *extra-* qui opposent les phénomènes qui ont lieu à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union. Pour les préfixes : *intra-* et *extra-* on a trouvé les équivalents suivants : (*commerce*) *extracommunautaire* → (*handel*) *pozewspólnotowy* ; *intracommunautaire* → *wewnątrzwspólnotowy*.

La tentative d'affranchir les limites, de passer les frontières (nationales) est traduite par le préfixe latin *trans-*, signifiant directement 'à travers', « exprimant l'idée de l'au-déla (p.ex. *transalpin*), à travers (*transsibérien*) ou indiquant un changement (*transformation*) » (*Le dictionnaire du français*: 1989). Dans la termi-

nologie communautaire figurent des exemples qui obtiennent des formes diverses en polonais :

(réseau) *transeuropéen* → *transeuropejski*, *paneuropejski*,
 (coopération) *transfrontalière* → *transgraniczna*, *ponadgraniczna*, (parfois : *przygraniczna*),
 (divorce/mariage) *transnational* → *ponadpaństwowy*, *ponadnarodowy*, *transnarodowy*,
 (système) *transardennais* → *transardeński*.

Dans un même esprit s'exprime le suffixe grec *pan-* : (*panto-*) du *pân*, neutre de *pas*, *pantos* – 'tout', qui veut embrasser « tout » :

paninstitutionnel → *ponadinstytucjonalny* ou *międzyinstytucjonalny*

sur modèle d'un autre terme polonais (*międzyresortowy*) dans le lexique de l'administration. Un autre exemple :

paneuropéen → *paneuropejski*.

On peut constater que les formes empruntées au latin et au grec semblent plus précisément donner le sens original. Toutefois, la traduction cohérente du *supra-national*, décrivant un concept communautaire, constitue une construction indigène : '*ponadnarodowy*'.

On repère donc des calques partiels et entiers à la fois pour les mêmes acceptions.

3.4. TERMES COMPOSÉS AVEC *NON-*

Comme une catégorie distincte se laissent considérer les dérivés créés à l'aide de la particule *non-* à caractère adverbial. *Non-* se trouvant au début d'un mot donné, signifie la contradiction du sens motivé par la base qui le suit.

Il s'avère un élément formatif fréquent dans la terminologie du droit international, présent également dans les textes de l'Union.

M. Mathieu-Colas (1996: 119) a placé les constructions avec *non* dans la même catégorie que les dérivés préfixaux. Selon la division traditionnelle *non-* étant une construction autonome ne compte pas parmi les préfixes. Il serait alors traditionnellement perçu comme un des éléments de composition.

Non- fait partie intégrante des adjectifs et des substantifs.

Les termes composés avec *non-* ont souvent des formes latines identiques en français et en anglais : *non-discrimination* – *EN non-discrimination* ; *non-distribution* – *EN non-distribution (of dividends)*. En français on a aussi des variantes latines du *non-* mais les équivalents anglais gardent toujours le même schéma : *inexécution* – *EN non-fulfilment* ; *inobservation* – *EN non-compliance (with a condition)* ; *non/anti Prolifération* – *EN non-prolifération*.

Leurs équivalents naturels paraissent les dérivés polonais avec *nie-*. Dans l'opinion de Grzegorzczkowska (1984: 57), *nie-* est traité comme préfixe substantival et adjectival, écrit sans trait d'union, soudé à la base. Elle considère les substantifs

comprenant *nie-* comme des exemples des substantifs préfixaux, égaux à des formes introduisant le sens de négation, la contradiction du sens désigné par la base : *nie-lad*, *nieprzyjaciel*, *antybodziec*, *kontrargument*, *przeciwwskazanie*.

Dans le groupe des substantifs communautaires polonais, sans égard à la forme de départ, l'équivalent de *non-* ne change pas. Ainsi, les : *non distribution* → *nie-wypłacanie* ; *non discrimination* → *niedyskryminacja* sont traduits de la même manière que les dérivés avec d'autres préfixes de négation, comme c'était en anglais :

inexecution, *EN non-fulfilment* → *niewykonanie*,
inobservation, *EN non-compliance (with a condition)* → *niedopełnienie (warunku)*,
non/anti Prolifération, *EN non-proliferation* → *nieprolifercja*.

Le dernier exemple, étant une forme hybride, peut être remplacé par un syntagme, dont le premier composant se laisse considérer aussi comme un mot nouveau : → *nierozprzestrzanie broni jądrowej*.

Dans les cas cités dessus on peut remarquer un parallélisme entre les schémas traductifs polonais et anglais.

Pour les formes adjectivales on voit une différenciation des équivalents polonais du *non-*. Le *nie* domine naturellement :

non communautaires (marchandises) → *niewspółnotowe (towary)*,
non préférentiel → *niepreferencyjny*,
non matériel – EN non-material (damage) → *niematerialna (szkoda)*,

mais certains d'entre eux prennent une forme du participe présent et on les écrit séparément :

EN non-exclusive (list) → *nie wyczerpująca (lista)*,
non discriminatoire → *nie dyskryminujący*.

Toutefois, dans le style administratif on peut ou même on préfère les écrire soudés, où ils forment un mot entier, comme dans le syntagme : *pracownicy niebędący nauczycielami*.

Dans d'autres adjectifs encore, la traduction de *non-* peut se matérialiser sous forme de la préposition *poza* ('en dehors de') :

non tarifaire, *EN non-tariff (measures)* → *pozataryfowe*,
non gouvernemental, *EN non-governmental* → *pozarządowy*.

Dans des cas particuliers l'équivalent peut paraître sous forme d'une expression prépositionnelle :

(zone) « *non euro* » – *EN non-euro (area)* → (strefa) *poza euro / poza strefę euro*.

Le dernier cas peut nous servir, finalement, d'introduction aux constructions analogues que l'on peut observer dans le cas des dérivés créés à l'aide des **pseudo-préfixes**.

3.5. CONSTRUCTIONS PSEUDO-PRÉFIXALES

Si l'on parle des **pseudo-préfixes**, pour notre étude il s'agit des éléments formatifs tels que *eur-/euro-, éco-, é-* placés en position initiale des nouvelles créations de la terminologie communautaire. Ces constructions peuvent évoluer vers les préfixes. A. Clas (2001: 101) qualifie les mots avec *euro-* comme **mots-valises**, ici : résultat de liaison entre l'adjectif abrégé *européen* et un nom ou un autre adjectif. Ce modèle est issu du processus de la *brachygraphie gigogne*, que l'on peut mettre parmi « les écritures tronquées qui s'emboîtent » d'A. Clas (1997: 347), qui l'aurait classé comme modèle d'**apocope simple** (à l'exemple de: *publicité* + *postage* → *publipostage*).

Quand on parle de l'*euro-* en linguistique polonaise, on l'insère dans les catégories lexicogéniques diverses : parfois il se trouve parmi « les composants d'une concrétion » ou obtient quelques d'autres nominations plus descriptives comme « élément répétitif d'une série de formation analogue » (cit. par Ochmann 2002). Ainsi, l'*euro* devient un élément formatif de nature discutable, du point de vue formel et sémantique à la fois. Son entière analyse formelle et sémantique y exigerait une étude approfondie, passons donc à l'essentiel.

D'abord, l'élément **euro-** est très populaire dans les mots anglais. Sa définition anglaise proposée par *Néologies nouvelles* (1993: 53) laisse traiter son sémantisme de la même manière qu'en français ou polonais : « **Euro-**, prefix, forming nouns or adjectives related to (1) the EC (2) Europe in general ». Remarquons, d'ailleurs, qu'elle met en relief son caractère préfixal. Il est considéré comme tel par les dictionnaires français, p.ex. *Le dictionnaire du français* (1989) le décrit tout court : « préfixe, de l'*Europe* ».

Ensuite, on peut s'appuyer sur l'analyse du parler européen (c'est-à-dire : communautaire) français de D. Guilbaud (1994: 64) qui démontre les qualités innovatives des mots créés à l'aide de l'*euro-* « ne correspondant pas au type de formation normale, à savoir le terme géographique *euro* suivi d'un autre terme ethno-géographique avec relation de coordination entre les deux (du type *rencontre anglo-française*) ». Citons quelques remarques de son article qui paraissent pertinentes pour notre étude :

– « l'élément *euro-* a presque toujours une valeur d'adjectif épithète normale du deuxième terme nominal et sa traduction analytique variera selon les cas : *euromafia* = 'mafia européenne' ≠ *euro-pessimisme* = 'pessimisme quant à l'avenir de l'Europe'. (...) »

– l'ordre régressif déterminant / déterminé de toutes ses unités et peu conforme à l'ordre logique de français (cf. *nord-vietnamien, est-allemand*).

Ailleurs, il signale « la fausse transparence du formant et son „sémantisme explosif” : *eurocommunisme*⁴, c'est – c'était – le communisme libéral seulement qui

⁴ En polonais : *eurokomunizm*.

évoque d'abord l'Italie (et exclut le communisme français), l'*euro-droite*⁵ représente surtout une philosophie proche de l'extrême-droite en Europe ». Donc, dans ces deux exemples, le pseudo-préfixe et l'adjectif sont de valeur différente : *eurocommunisme* n'est pas le *eurocommunisme européen*, l'*euro-droite* – ne peut pas servir de substitut à la *droite européenne*.

Enfin, faisons savoir que son texte, analysant les discussions autour du Traité de Maastricht du début des années 90, en se référant aux décades précédentes, n'a pas pu considérer le changement essentiel de la charnière des siècles XX et XIX en 1999 et puis en 2002, quand on a mis en circulation la monnaie unique de douze pays membres : l'*euro*.

Tous ces aspects extralinguistiques n'empêchent pas la reproduction des formants dans plusieurs langues communautaires suivant le mécanisme du calque :

europartenariat, EN *Europartnership*, DE *Europartnerschaft* → *Europartnerstwo*,
europassport, EN *europass*, DE *Europaß* → *europaszport*,
Euro-consumer – *euroconsommateur* → *eurokonsument*.

La seule dernière remarque concernant le nom de la monnaie unique permet de distinguer un groupe de termes où la traduction peut avoir deux équivalents polonais concurrents : EN *euro zone* = FR *zone euro* → *eurostrefa*, *strefa euro*. Il faut faire attention, tout de même, que les traductions de : *euromonnaie* → *euromoneta*, *moneta/waluta euro* ; *euromarché* → *eurorynek*, *rynek euro* ne peuvent pas être traités comme synonymes⁶.

Un autre équivalent d'une telle structure peut être une expression prépositionnelle :

EN *eurobill* → *eurorachunek*, *rachunek w euro*.

Un autre exemple du mécanisme de pseudo-préfixation est *eco-*, *éco-* qui paraît nettement fertile dans le champs d'activité des Communautés et il ne se réfère alors qu'au sens écologique, concernant la protection de l'environnement. Cette motivation a lieu également dans d'autres langues, souvent les formes anglaises et françaises sont presque identiques : *éco-innovation* – EN *eco-innovation*; *écotechnologies* – EN *eco-technologies*. Il y existe seulement une prononciation différente et l'accent aigu apparaît en français.

De la productivité de l'*eko-*, l'équivalent graphique du français *éco-* en polonais, parle entre autres D. Ochmann (2002: 323). Elle l'a classé entre les composés

⁵ En polonais : *euro-prawica*.

⁶ De plus, les premières traductions concernent un système plus ancien que celui de l'euro, à savoir : celui de devises des pays tiers déposées originellement dans les banques européennes. D'ici proviennent les termes financiers français : *eurodollar*, *euroyen* et des traductions des termes lexicalisés depuis dizaines d'années : *euro-obligation*, EN *Eurobond*, DE *Euroschuldenverschreibung* → *euro-obligacja* ; *euro-banque*, EN/DE *Eurobank* → *eurobank* ; *eurocrédits*, EN *Eurocredits*, DE *Euro-Kredite* → *eurokredyty* ; etc.

à base désintégrée, où « d'habitude le premier élément résulte de la troncation d'une base : *ekobomba* (*bomba eko[logiczna]*), *ekorafineria* (*rafineria eko[logiczna]*), *ekofarma* (*farma eko[logiczna]*), *ekoturystyka* (*turystyka eko[logiczna]*) (...) ».

On peut généralement définir le sémantisme de l'*éco-/eko-* qu'il exprime dans ces nouvelles créations leur liaison avec l'environnement, dans le sens : 1) 'environnemental, naturel' ; 2) 'concernant l'activité économique écologique visant la protection de l'environnement naturel'.

On remarque d'ailleurs qu'il y a en polonais des termes scientifiques motivant le premier sens dans les cas graphophonétiquement adaptés : *ekosystem* i *ekologia*. Le deuxième sens est d'une origine récente et apparaît souvent dans les prescriptions communautaires.

Du point de vue de notre étude cet élément formatif s'inscrit dans le système du calque (ou demi-calque) en traduction polonaise de ce type moderne de dérivés. La traduction littérale embrasse le deuxième élément qui désigne d'habitude un concept écologique européen : *éco-financement* → *ekofinansowanie*, *éco-développement* → *ekorozwój*, *écorégion* → *ekoregion*, *éco-parcs industriels* → *eko-parki przemysłowe*, *écobâtiment* → *ekobudynek*, *éco-points* → *ekopunkty*, *éco-conseillers* → *ekodoradcy*.

Il vaut ajouter que, comme en français, on trouve leur doublets en polonais où *eko-* obtient l'équivalent : *ekologiczny*, ou un moins fréquent : *środowiskowy* (proposé par AEE⁷) :

– *éco-audit* / *éco-audit*, *audit d'environnement* → *eko-audit* – *audit ekologiczny*, *audit środowiskowy*. Un dérivé anglais : *eco-auditing*, peut être traduit en français aussi comme *vérification environnementale*. On trouve en polonais encore un autre synonyme → *eko-kontrola* ;

– *écotax* = *environmental tax* ; *écotaxe* = *taxe sur l'énergie* → *podatek ekologiczny* ; *zw. ekopodatek* ;

– *éco-label* / *eco-label* offre une multitude de traductions polonaises possibles : un emprunt entier de l'anglais : → *eco-label* ou bien un demi-calque → *eko-znak* / *eko-oznaczenie* ; ou du français *éco-étiquette* → *eko-etykiety*. On rencontre souvent des dénominations métaphoriques se référant à l'image de pâquerette dans ce label : → „*Europejska stokrotka*” – „*Stokrotka*”. Dans les traductions plus anciennes on a repéré des mots employant un préfixe latin *pro-* : „*proekologiczne oznakowanie*”.

Il existe, enfin, un autre sens de l'élément analysé. En français, il peut s'appliquer, dans le domaine universitaire et administratif, aux *sciences économiques*. Il constitue alors une variante abrégée de l'adjectif épithète, mais apparaît plutôt séparément et en deuxième place : *sciences éco* ou bien comme troncation d'un substantif dans un composé tandem : *éco-gestion* (de la formation universitaire comprenant deux domaines voisins) = *économie-gestion*. Ainsi, également *éco-finances* (c'est-à-dire : *Économie-Finances*) ne sont pas des *finances écologiques*.

⁷ Agence européenne pour l'environnement.

Cependant, en polonais les « faux amis » – ou les « sosies » (Rey-Debove, 1997: 171) de ces composés : *eko-finanse*, *eko-zarządzanie* se réfèrent aux finances et à la gestion dans les activités écologiques, souvent au sein des projets de l'UE.

D'autre part, l'*éco-management* emprunté à l'anglais (utilisé majoritairement en Belgique) semble l'équivalent pertinent de l'*eko-zarządzanie* polonais. En français, la forme officielle est descriptive : *management environnemental*, ainsi son équivalent polonais : *zarządzanie środowiskiem*.

Ailleurs, on note aussi une construction spécifique : *éco-économie*, qui veut dire : *économie écologique*. Cet exemple présente un très vaste sémantisme et pour cela il est traduit de manières distinctes : → *gospodarka wodno-ściekowa* – *gospodarka odpadami* ; très rarement : *eko gospodarka* ou *gospodarka ekologiczna*.

Il y a aussi des exemples des traductions françaises des termes polonais avec *eko-* où on observe le même phénomène traductif : *ekofundusz* → *éco-fonds* ; *ekomponenty* → *éco-composants* ; parmi eux, un exemple exceptionnel de l'haplogogie de la syllabe *ko* : *ekonwersja* c'est-à-dire la liaison *eko* + *konwersja* → *econversion* (conversion de dette pour la protection de l'environnement : l'exemple de l'*Écofonds* polonais).

Ce mot a été créé au moment où l'utilisation omniprésente de l'internet n'a pas encore entré en jeu. Dans le monde des banques et des finances d'aujourd'hui *e-conversion*, c'est un calcul électronique de la monnaie. Ainsi, la forme *eko-konwersja* (*éco-conversion*) serait aujourd'hui moins opaque. Cet exemple nous mène vers le dernier des pseudo-préfixes abordés dans notre étude.

L'élément *é-* paraît prendre son origine dans une matrice anglaise de type : *H-bomb* (*hydrogen bomb*) 'bombe à hydrogène' ; *T-shirt* ('chemise en forme du T'). Sa motivation directe est le plus probablement issue d'une transformation suivante : *electronic mail* > *e-mail* > *email*.

M.B. Vittoz-Canuto (2001: 187) définit de telles constructions comme « composés à partir d'éléments **préfixaux** tronqués » et confirme leur adaptation progressive dans les langues romanes : français et italien, en notant des exemples comme : *e-signature*, *e-finance*, *e-commerce*. Il s'agit ici des termes concernant le monde des affaires dans l'Internet. Dans le domaine de l'éducation nous avons la notion d'*e-learning* qui se traduit comme *formation à distance* (en polonais : *zdalne nauczanie*, *nauczanie na odległość*). L'élément *e-* souligne alors l'usage de l'Internet.

Dans la propagation de cette structure quasi-préfixale en terminologie de l'UE a contribué l'influence du nom du programme de l'UE *eEurope* – « Une société de l'information pour tous » et en Pologne son analogue local : *ePolska*. Par conséquent, nous avons d'autres créations, universelles pour les langues européennes : *eGouvernement* / *leGouvernement*, *eParticipation*, *eCitizenship*, *eGovernance* / *eGouvernance*, *eSecurity*, *eDemocracy*.

La plus remarquable y semble la position soudée de l'*e-* écrit en minuscule devant la majuscule initiale du terme signifiant le domaine-cible du programme ainsi nommé.

En polonais ces formes subissent également le procédé du calque morphologique. Au sein de la réalité polonaise il paraît vivement productif du point de vue lexicogène : en acquérant la règle du petit *e* initial, suivi par une majuscule : *eGmina*, *eObywatelstwo*, *eRegion*, *eSzkoła*. Toutefois, il y a des cas distincts : séparé avec un trait d'union : *E-rządzenie* pour *eGouvernance*.

Par ailleurs, dans les traductions des composés „ultramodernes” (*e* + acronyme), on propose le décryptage de l'*e*- initial : *e-EIONET* → *elektroniczny EIONET* ; *eTENS* → *elektroniczne TENS*.

4. CONCLUSIONS

L'Analyse de la préfixation dans les termes communautaires permet de constater sa visible productivité en français traité ici comme langue de départ et en polonais – langue d'arrivée.

On observe que dans la traduction polonaise la plupart des éléments préfixaux étrangers sont remplacés par leurs équivalents indigènes, la même traduction concerne les bases des mots français transférés à l'aide de leurs équivalents polonais.

Ainsi, on peut parler d'un phénomène du calque morphologique des structures dérivationnelles françaises en polonais. Pourtant, on peut en énumérer quelques sous-catégories.

Certains équivalents polonais comprenant les préfixes d'origine latine *trans-*, *super-*, ou grecque : *pan-*, sont le plus souvent de forme hybride : les préfixes sont empruntés au français sans aucun changement graphique et la base subit la traduction littérale, (bien qu'il arrive de les remplacer par un formant de nature prépositionnelle, *ponad*, en créant ainsi des synonymes potentiels). Ceci concerne bien également les dérivés pseudo-préfixaux (avec *euro-*, *éco-*, *é-* qui subissent néanmoins un aménagement graphophonique en polonais). Ce mécanisme est évoqué par Ch. Nicolas (1994: 95) sous le nom du **calque phono-monématique**.

D'autres cas encore se présentent comme concurrentes aux traductions littérales indigènes. Ch. Nicolas (1994: 93) les a définis sous la notion du **calque phonémique partiel** où on a affaire avec de la remotivation paronymique. Dans notre champ c'est surtout le cas des dérivés comportant le *ko-*, *eko-* dont les bases sont des emprunts lexicalisés historiquement et adaptés graphiquement (comme dans les exemples : *kodeczyja* ou *koregulacja*; *eko-audyt* / *eko-kontrola*, *eko-finanse*) en polonais. Toutefois, on constate l'entrée en jeu du concurrent indigène du *ko-*, de nature quasi-préfixale en polonais : *współ-*.

Par ailleurs, les autres éléments de traduction de *multi-*, *inter-*, *intra-*, *extra-*, *non-*, respectivement : *wielo-*, *między-*, *wewnątrz-*, *poza-*, *nie-* sont soit des adverbes soit des prépositions ou même des particules. Ainsi, des nouvelles constructions polonaises traduites portent plus de traits de composition (type base + base) que de dérivé type préfixe + base.

Il y a des cas, enfin, où le calque morphologique est impossible. Son produit risquerait alors d'être illisible en langue d'arrivée. Il s'agit surtout de ne pas opacifier le sens des termes avec des pseudo-préfixes. On a recours alors à une traduction descriptive employant un terme syntagmatique (p.ex. *rynek euro* ; *audyt ekologiczny* ; *elektroniczne TENSs*).

BIBLIOGRAPHIE

- Clas A. (1987), *Une matrice terminologique universelle : la brachigraphie gigogne*, Meta, XXXII, 3, 347-355.
- Clas A. (2001), *Abelle et rose-épine. Mots-valises et méronymie*, Cahiers de Lexicologie, 1, 99-106.
- Euro-dictionnaire* (1993), Néologie lexicale, no 5, 53-65.
- Goffin R. (1994), *L'eurolecte : oui, jargon communautaire : non*, Meta, XXXIX, no 4, 636-642.
- Grzegorzczkowska R. (red.) (1998), *Gramatyka współczesnego języka polskiego, cz. 2: Morfologia*. Warszawa: PWN.
- Guilbaud D. (1994), *Quelques aspects du lexique 'européen' dans la presse française*, Cahiers de Lexicologie, 2, 59-73.
- Kowalik K. (2002), „Euro” i „europeizacja” polskiego słownictwa, *Język Polski*, LXXXII, 81-86.
- Le dictionnaire du français* (1989). Paris : Hachette.
- Mathieu Colas M. (1996), *Essai de typologie des noms composés français*, Cahiers de Lexicologie, 2, 71-125.
- Nicolas Ch. (1994), *Procédés du calque sémantique*, Cahiers de Lexicologie, 2, 75-101.
- Ochmann D. (2002), *Między dezintegracją a analogią o pewnym typie złożzeń współczesnej polszczyzny*, *Język Polski*, LXXXII, 322-328.
- Paesmans H., europa.eu.int/comm/translation/bulletins/folha/semsdt98/paesmans/sld001.htm
- Rey-Debove J. (1997), *La linguistique du signe*. Paris : Le Robert.
- Ryza-Woźniak A. (1999), *Czy „euro-”, jest skrótem od „Europa, europejski”? – zagadka semantyczna*, *Poradnik Językowy*, z. 8-9, 122-127.
- Sypnicki J. (1986), *Eléments de grammaire française morphologie*. Poznań : Wydawnictwo Naukowe UAM.
- Tomaszkiewicz T. (przekł. i adapt.) (2004), *Terminologia tłumaczenia (Terminologie de la traduction, réd. M.C. Cormier, J. Delisle, H. Jahnke-Lee)*. Poznań : Wydawnictwo Naukowe UAM.
- Trajder W. (2005), *Transfer terminologii Unii Europejskiej na przykładzie tłumaczenia z języka francuskiego na język polski*, thèse de doctorat. Poznań : UAM.
- Vittoz-Canuto M.-B. (2001), *Le lexique des T.I.C. et son intégration en français et en italien – quelques réflexions*, Cahiers de Lexicologie, 1, 177-197.